



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E144676

VALABLE JUSQU'AU 07/12/2023

ÉDITÉ LE 14/11/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2011

Forme juridique : ART

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC

Siret : 531 338 044 00013

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 159010111D001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 159010111D001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : POLLET GREGORY

26 RUE DE L'EPARGNE  
59280 ARMENTIERES

Téléphone : 06 79 23 57 30

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : gregory\_pollet@orange.fr

Responsabilité légale :

POLLET GREGORY ARTISAN

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 08/12/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 08/12/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENTEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.